



Pierre-Yves Maillard, l'ancien conseiller d'Etat vaudois qui a initié une politique de l'aide sociale exemplaire.

© Keystone/Martial Trezzini

VOTATION

Aide sociale: la leçon vaudoise

Alors que le canton de Berne s'apprête à voter sur le montant de l'aide sociale, Vaud joue les pionniers en Suisse par sa politique très active de réinsertion professionnelle. Il s'agit peut-être d'un modèle à suivre?

4 minutes de lecture

📍 Vaud

Michel Guillaume

Publié jeudi 16 mai 2019 à 20:40, modifié jeudi 16 mai 2019 à 20:43. **ABONNÉ**

Quelles conséquences la votation bernoise sur l'aide sociale de ce week-end aura-t-elle sur le reste de la Suisse? Alors que le parlement cantonal veut abaisser de 8% le forfait d'entretien par personne par rapport aux standards de la Conférence suisse des institutions de l'action sociale (CSIAS), la gauche redoute un tourisme social. En Suisse romande, cette crainte est toutefois peu partagée. Tous les cantons reconnaissent la nécessité d'un vaste catalogue de mesures de réinsertion professionnelle de manière à ce que l'aide sociale ne soit que temporaire, un domaine où Vaud montre l'exemple depuis quinze ans.

Lire aussi: Le test bernois qu'attend toute la Suisse

Tout commence par une question sémantique. En terre vaudoise, on ne parle plus d'«aide sociale», mais de «revenu d'insertion». Depuis une dizaine d'années, le canton a mis sur pied plusieurs programmes d'intégration sur le marché du travail. Ceux-ci ciblent avant tout les jeunes de 18 à 25 ans, mais aussi les adultes plus âgés et les familles exerçant une activité lucrative, mais ayant besoin d'un complément pour boucler les fins de mois. Une politique de longue haleine qui a fini par porter ses fruits: le taux d'aide sociale vaudois a baissé de 0,4% depuis 2012, contrairement au taux suisse qui a augmenté de 0,2%.

Un investissement plutôt qu'un coût

Ce n'était pourtant pas gagné d'avance. Au début des années 2000, la situation était inquiétante, notamment pour les jeunes de 18 à 25 ans. Ceux-ci sont plus de 2000 à végéter à l'aide sociale, et 80% d'entre eux n'ont pas de formation professionnelle. Il faut dire qu'ils ne sont guère incités à combler cette lacune. Lorsqu'ils sollicitent une bourse d'études, le montant de celle-ci est dix fois inférieur au montant de l'aide sociale.

Sous l'impulsion de Pierre-Yves Maillard, alors chef du Département de la santé et de l'action sociale, l'actuel responsable de l'insertion sociale, Antonello Spagnolo, se met au travail et esquisse ce qui va devenir le programme Forjad pour les jeunes en difficulté. Peu à peu, il met en place une chaîne de prestations permettant de prendre en charge le jeune dès le moment où il frappe à l'aide sociale jusqu'à la fin de sa formation, tout en l'encadrant par un coaching individualisé. Depuis la mise en place du programme, près de 4000 jeunes ont entamé une formation, avec un taux de réussite de 65% à la clé. Ainsi, ils sont 2500 à avoir pu quitter l'aide sociale.

Ce programme a un coût: «Le canton injecte environ 40 000 francs par jeune durant les trois à quatre ans que dure la formation, alors qu'il aurait déboursé 24 000 francs par an à l'aide sociale.» Mais il a aussi un bénéfice, explique Antonello Spagnolo: «D'une part, Forjad est d'abord un

investissement amorti en moins de deux ans. D'autre part, l'aide sociale n'a aucun sens pour un jeune, à condition de lui offrir une formation qui lui donne un avenir.»

Les incontournables mesures d'intégration

Au total, le canton de Vaud a déboursé près de 400 millions pour l'aide sociale en 2018. Cela dit, son modèle n'est pas facile à reproduire, d'autant plus qu'il y a greffé des prestations complémentaires pour les familles et une rente-pont pour des chômeurs seniors proches de l'âge de la retraite. «Nous avons centralisé le pilotage de toutes les prestations au sein du même département, ce qui n'est pas toujours le cas dans les autres cantons», précise Antonello Spagnolo. A Fribourg comme à Berne par exemple, l'aide sociale incombe aux communes.

Contrairement à Berne qui envisage de l'abaisser de 8%, les cantons romands respectent le forfait d'entretien par personne fixé par la CSIAS. Même le canton de Neuchâtel, dont le taux d'aide sociale (accordé à 7,5% de la population) est le plus élevé de Suisse, applique les standards de la CSIAS, malgré ses difficultés financières actuelles. Tous les cantons sont d'accord sur un point. L'aide sociale doit s'accompagner de mesures d'intégration. Genève, qui planche sur la révision de sa loi en s'inspirant de l'exemple vaudois, dispose depuis 2012 d'un service de réinsertion professionnelle pour les usagers de l'aide sociale. Grâce aussi à une conjoncture économique favorable depuis le deuxième semestre de 2017, 40% des personnes qui sont sorties de l'aide sociale après avoir trouvé un emploi l'ont quittée de manière durable.

«Une spirale de sous-enchère sociale»

Attendue avec crainte par la CSIAS – qui regroupe des représentants de la Confédération, des cantons et des villes –, la votation bernoise n'inquiète pas outre mesure les responsables des cantons romands, à l'exception notoire du conseiller d'Etat neuchâtelois Jean-Nathanaël Karakash, chef du Département de l'économie et de l'action sociale. «Un vote bernois en faveur d'une baisse pourrait générer une spirale de sous-enchère sociale hautement néfaste pour la cohésion sociale de la Suisse. La croissance des

inégalités sociales qui en découlerait aurait certainement un impact très négatif non seulement pour les bénéficiaires, mais également pour l'ensemble de la société», redoute-t-il.

Souvent thématiqué, le «tourisme de l'aide sociale» tient plus du mythe que de la réalité. «Aucune étude scientifique n'a jusqu'ici confirmé l'hypothèse d'un tourisme social induit par une modification des prestations sociales», remarque-t-on dans le canton de Vaud. Même son de cloche à Genève, où l'aide sociale est cantonale: «La question d'un tourisme de ce type, tel qu'il peut hypothétiquement exister dans d'autres cantons du fait parfois des grandes disparités de prestations entre communes, ne fait pas de sens à Genève», relève Henri Della Casa, secrétaire général adjoint du Département de la cohésion sociale.

Michel Guillaume
@mfguillaume

Correspondant au Palais fédéral
